

CONVOCAATION

Tous les membres du Club sont invités à participer :

à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui aura lieu le :

LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 à 14h00 à L'ARROSOIR – VOREPPE

Ouverture de la salle et des bureaux de contrôle à 13h15.

Ordre du jour :

- Accueil et rapport moral de la Présidence Collégiale
- Rapports d'activités Sports, Loisirs pour Tous et Jeux
- Rapport Financier 2021/2022
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Questions-Réponses et vote à main levée des rapports
- Candidatures et élection des deux Vérificateurs aux Comptes
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration et élection conformément à l'Article 05 des Statuts.

Il est très important que les membres du Club soient présents à cette Assemblée, ou puissent donner leur pouvoir à une personne de leur choix s'ils ne peuvent pas y assister (3 pouvoirs maximum par votant).

Pour participer aux votes, il est obligatoire d'être à jour de sa cotisation 2022/23.

Pour terminer cette journée, tous les membres présents sont conviés au pot de l'amitié à l'Arrosoir, après l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

POUVOIR

Je soussigné, (Nom, Prénom).....

à jour de ma cotisation 2022/2023, donne pouvoir à* :

pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du Club Entraide et Loisirs de Voreppe, le 14 novembre 2022 à l'Arrosoir.

Mention manuscrite « BON POUR POUVOIR »

Signature :

* soit nominatif, soit Présidence Collégiale.